



Conseil régional de Bourgogne Session plénière du 14 juin 2010

Vœu relatif à la flottille de la solidarité *Vœu présenté par le groupe Europe Ecologie*

Notre collectivité est fortement impliquée dans une politique de solidarité internationale, afin de promouvoir des coopérations, des échanges économiques, culturels, sportifs, éducatifs etc. ... Toute cette action permet aussi de promouvoir l'amitié entre les peuples et une culture de paix. Et comme cela avait été validé en 2009, nous réaffirmons notre engagement à déployer des coopérations avec les territoires palestiniens.

.Aussi, nous tenons à exprimer notre profonde indignation suites à l'attaque meurtrière de l'armée israélienne contre la flottille de six navires de matériel humanitaire destiné aux habitants de Gaza. Une indignation que nous partageons avec des citoyens ,des organisations attachées aux droits humains et à la justice , des responsables politiques et des élus, sur tous les continents, et nous saluons particulièrement les pacifistes israéliens , qui appellent à la levée du blocus contre Gaza et à la reconnaissance d'un Etat Palestinien , dont la députée israélienne Haneen Zoubi.

Les résolutions internationales, la condamnation de la politique de colonisation et du mur de la honte, la dénonciation des crimes de guerre par le rapport Goldstone suite à l'opération "Plomb durci " et les dispositions de ce rapport, adopté par l'Assemblée générale de l'ONU rien n'a arrêté le gouvernement israélien dans son escalade meurtrière.

Face au manque d'actes et de volonté politique de la part de notre gouvernement , de l'Union Européenne et de membres du Quartet, des citoyens se lèvent pour que justice soit rendue au peuple palestinien, pour que le droit international s'applique, pour que .les deux Etats ,Israélien et Palestinien puissent vivre côte à côte dans des frontières sûres et reconnues Ces citoyens sont l'honneur de nos démocraties. Ce sont des militants pour la paix – dont certains ont même reçu le prix Nobel - venus de soixante-sept pays différents dont des députés, qui ont affrété une flottille de bateaux pour apporter aux Gazaouis une aide d'urgence.



Cette action a révélé au monde entier la détermination belliqueuse du gouvernement israélien et son mépris avéré pour toutes les lois internationales.

L'impunité de cette politique n'est plus tolérable.

La condamnation et l'expression d'indignation ne sont pas suffisantes au vu des enjeux humains et des enjeux politiques de la situation.

De plus, L'Union Européenne fournit chaque année plusieurs millions d'euros d'aide aux territoires palestiniens occupés, aide qui part en fumée à chaque reprise du conflit.

Le Conseil Régional de Bourgogne réuni en Assemblée le 14 juin 2010

Demande au gouvernement français, au président de la République ainsi qu'à l'Union Européenne, d'agir et d'utiliser tous ses leviers diplomatiques et économiques, etc ;

- pour qu'une enquête indépendante, diligentée par l'ONU soit mise en place sur l'attaque de la flottille humanitaire ;

- pour la levée immédiate du blocus de Gaza, avec la mise en place d'une force multinationale de paix, sous l'égide de l'ONU ;

- pour faire cesser la colonisation des territoires palestiniens ;

En agissant concrètement et rapidement sur ces trois points, il s'agirait de rendre possible, à nouveau, la relance d'un plan de paix juste et durable dans cette région du monde et tant attendu, depuis trop longtemps, par les peuples israélien *et palestinien*.

Pour le groupe Europe Ecologie
Philippe HERVIEU